

Archives

ARCHIVES

ARCHIVES NATIONALES DU CANADA



Illustration de la couverture :

«*Voyageurs*» franchissant une cascade
en canot, 1869, par Frances Anne Hopkins.
Huile sur toile. C-002771.

Pour plus de renseignements, visitez notre site Web

www.archives.ca

Communiquez avec nous :

Archives nationales du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N3

Téléphone : (613) 995-5138
Sans frais : 1-866-578-7777
Télécopieur : (613) 995-6274

La présente publication est imprimée sur du papier alcalin.

© Ministre des Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada 2000
No de cat. : SA1-2000
ISBN 0-662-65130-8

Table DES MATIÈRES

- 5 Message de l'Archiviste national
- 7 Les faits saillants de l'année
- 8 Les Archives nationales du Canada : la mémoire vive de la nation
- 10 Des archives à la portée de tous
- 14 Les fonds et les collections des Archives nationales
- 21 Les Archives s'exposent
- 24 Notre clientèle gouvernementale : la gestion de l'information
- 26 Le rayonnement des Archives dans la communauté archivistique
- 27 La ressource première des Archives : les employés
- 28 L'union fait la force : nos partenaires

La mission

Les Archives nationales du Canada préservent les témoignages historiques de la nation, y compris les documents essentiels du gouvernement.

En permettant à la population d'accéder à ces ressources documentaires, elles contribuent à la protection des droits de tous les citoyens,

tout en aidant ces derniers à mieux comprendre leur pays. C'est ainsi que les Archives nationales servent les Canadiens en mettant à leur portée

les sources de leur passé, de leur histoire.

La vision

Relier les Canadiens aux sources de leur passé, de leur histoire.

MESSAGE de l'Archiviste national

PHOTOGRAPHE : YANISHEVSKY TARDIOLI



Ian E. Wilson
Archiviste national du Canada

«**Mon ambition est de créer un vaste dépôt renfermant l'histoire des colonies et des colonisateurs... dans chaque aspect de leur vie communautaire... un rêve, me dira-t-on, mais combien noble.**»
(traduction)

Douglas Brymner, 1888

En 1888, notre tout premier archiviste national, Douglas Brymner, travaillait à partir des locaux au sous-sol de l'édifice de l'Ouest. Depuis sa nomination en 1872, il se passionnait pour la fonction d'archiviste et se faisait le défenseur de l'importance de conserver les documents pour le bénéfice des générations futures de Canadiens. Sa vision d'un gigantesque dépôt avait sans doute été un rêve, mais à l'origine de tout projet qui vise à traverser le temps, n'y a-t-il pas toujours une part de rêve ?

Les Archives nationales ont porté depuis plus de cent ans le rêve de Douglas Brymner bien au-delà de ce qu'il aurait pu imaginer dans les années 1880. Les archives enchâssent nos expériences d'hier par les mots, les voix et même les images de ceux qui nous ont précédés. Elles sont le lien indissoluble entre le passé et le présent. Bref, notre identité en tant que société passe par ces documents : lettres, journaux intimes, photographies, cartes géographiques, peintures et disquettes. Quelle que soit la forme des pièces recueillies, les archives sont le porte-voix de l'histoire qui se fait l'écho des espoirs, des aspirations, des réussites et des échecs des femmes, des hommes et des enfants qui ont foulé notre terre.

Un simple constat s'impose. Les Canadiens ont soif d'en savoir davantage sur leur pays. Les Archives nationales sont là précisément pour rendre le passé accessible aux jeunes et aux moins jeunes, à ceux qui veulent retracer leurs origines jusqu'à quatre ou

cinq générations et même aux gens qui ne sont ici que depuis les années 1990. L'histoire ne se borne pas à des noms, à des faits et à des dates. L'histoire débouche sur une compréhension de l'expérience canadienne dans son ensemble et révèle les traits particuliers qui nous distinguent des autres. Les archives confèrent à l'histoire le droit de s'écrire à la première personne – notre histoire, notre famille, notre collectivité. Cette réalité n'aura jamais été aussi vraie qu'aujourd'hui.

Grâce aux progrès de la technologie, nous avons une occasion unique, voire même l'obligation, de mettre à la disposition des Canadiens les pièces d'archives et toutes les ressources qui leur permettront de se raconter. Des millions de Canadiens ont les moyens désormais de jouir de leur héritage, que ce soit au foyer ou au travail. Puisque le Canada se veut «la nation la plus branchée» dans le monde, les Archives nationales peuvent transformer ce rêve en réalité en branchant les Canadiens sur leur histoire passée, en partageant l'héritage des archives qui ont été précieusement recueillies, préservées et mises à la disposition du public depuis 1872.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Ian E. Wilson'.

Ian E. Wilson
Archiviste national

POUR RECOMPOSER VOTRE PASSÉ À VOTRE GUISE, LES ARCHIVES NATIONALES DU CANADA METTENT À VOTRE DISPOSITION :

- 21 millions de photographies sur métal, verre, papier, celluloïd et plastique.
- 2 millions de cartes géographiques et de plans architecturaux.
La carte originale la plus ancienne, qui est aussi le plus vieux document sur le Canada que les Archives possèdent, date de 1508.
- 142 000 mètres linéaires de documents textuels de sources publique et privée.
- Des films, des vidéos et des enregistrements sonores offrant plus de 337 000 heures d'écoute et de visionnement.
- 330 000 œuvres d'art, parmi lesquelles des peintures, des aquarelles, des caricatures, des estampes et des dessins.
- 3 millions de mégaoctets de documents électroniques.
- Plus de 800 000 pièces dans les collections philatéliques.
- Des affiches, des cartes postales, des médailles, des sceaux, des badges politiques, des signes héraldiques et des armoiries.

... Et ces collections ne cessent de s'accroître et de s'enrichir d'année en année pour offrir à tous les Canadiens un accès toujours plus vaste aux sources de leur passé, de leur histoire.

Les faits saillants de l'année

PHOTO : ARCHIVES NATIONALES DU CANADA



Leurs Excellences la Gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson, et John Ralston Saul ont visité le Centre de préservation de Gatineau le 29 décembre 1999.

- Lancement de l'outil de recherche en ligne *ArchiviaNet* le 5 mai 1999 en présence de Susan Mann, historienne et universitaire, et de Gene Allen, directeur de la recherche et réalisateur principal de la série de Radio-Canada *Le Canada : une histoire populaire*.
 - Dans le cadre de l'année de la Francophonie canadienne, madame Antonine Maillet a inauguré le 18 mai l'exposition *Le choix de*
- la critique : portraits des Archives nationales du Canada*, qui présentait une sélection des nombreux portraits conservés aux Archives nationales.
- Pour souligner le centenaire de la signature du Traité 8, les Archives nationales ont présenté une exposition sur le sujet et ont prêté aux représentants des Premières Nations signataires de cette entente le document original du traité. La remise du document a été marquée le 31 mai 1999 par une cérémonie du calumet sur la colline du Parlement en présence de Phil Fontaine, chef national de l'Assemblée des Premières Nations, et de l'honorable Jane Stewart, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.
 - Ian E. Wilson est nommé Archiviste national du Canada le 5 juillet 1999 et entre officiellement en fonction le 19 juillet. Il succède ainsi à Jean-Pierre Wallot et à Lee McDonald, ce dernier ayant assuré l'interim de 1997 à 2000.
 - Les Archives nationales et la Bibliothèque nationale inaugurent le 10 septembre 1999 leur nouvel auditorium entièrement rénové. Cette salle, que des améliorations architecturales et techniques ont rendue dynamique et polyvalente, est essentielle au déroulement de la programmation publique des deux institutions, programmation qui cherche à mettre en valeur leurs collections.
 - Le film *L'Acte du cœur* est présenté à Montréal dans le cadre du Festival des Films du Monde le 31 août 1999. Ce film célèbre, réalisé par le cinéaste Paul Almond en 1970, venait d'être restauré par les Archives nationales grâce à la généreuse contribution de la compagnie Astral/MOVIEPIX.
 - Dans le discours du Trône d'octobre 1999, le gouvernement du Canada indique sa volonté de faire numériser les collections des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale. Le discours du budget du 29 février 2000 réitère cet engagement.
 - Le 29 décembre 1999, Leurs Excellences la Gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson, et John Ralston Saul visitent le Centre de préservation de Gatineau.
 - Le greffier du Bureau du Conseil privé invitait en septembre 1999 les Archives nationales à préparer une exposition sur l'évolution constitutionnelle du Canada. Montée dans le prestigieux Hall d'honneur du Parlement, cette exposition a été inaugurée le 1^{er} mai 2000 par le premier ministre du Canada, le très honorable Jean Chrétien.

La mémoire vive de la nation

UN PONT ENTRE LE PASSÉ ET LE FUTUR

Pour protéger les droits des Canadiens et pour les mettre en contact avec les sources de leur passé, de leur histoire individuelle et du patrimoine historique, éléments indissociables de leur citoyenneté canadienne, les Archives nationales acquièrent et conservent des documents publics et privés sous tous les formats possibles. Documents électroniques, photographies, parchemins, aquarelles, manuscrits, films, cartes géographiques, peintures, journaux intimes, dessins architecturaux, documents officiels, films vidéo et enregistrements sonores : voilà autant de témoins précieux et uniques des origines du Canada et de son évolution au cours des siècles.

Ces pièces du passé, dont un grand nombre se signalent par leur valeur ou leur beauté exceptionnelles, illustrent l'histoire et les réalisations du pays et de ses habitants. En plus de commémorer les actions des particuliers ou de la nation, elles démontrent comment et pourquoi les gouvernements prennent leurs décisions. Elles nous permettent d'apprendre comment nous avons vécu à différentes époques de notre histoire et attestent avec éloquence de notre mode de vie actuel.

Les Archives n'accumulent pas pour thésauriser, mais bien pour mettre à la disposition de tous les Canadiens d'aujourd'hui et de demain les documents qui racontent cette histoire en constant

devenir, afin de leur offrir de nouvelles perspectives sur l'expérience de la vie au Canada. Les fonds et les collections des Archives nationales constituent un héritage inestimable qui aide les Canadiens à mieux comprendre l'histoire de leur pays et de leurs concitoyens. En permettant à la population d'accéder à ces riches ressources documentaires, les Archives nationales contribuent à la protection des droits de tous les citoyens, tout en aidant ces derniers à mieux comprendre leur pays. C'est ainsi qu'elles servent les Canadiens en mettant à leur portée les sources de leur passé.

À QUOI SERVENT LES ARCHIVES ?

Les Archives ne font pas que documenter les innombrables histoires du Canada. Elles sont également les gardiennes d'une information cruciale qui prouve indéniablement que des événements ont eu lieu, des décisions ont été prises et des transactions conclues.

Ces preuves ont entre autres servi :

- à justifier les revendications territoriales des Premières Nations;
- à démontrer que dans plusieurs écoles résidentielles, des personnes ont autrefois subi des sévices. Les dossiers conservés aux Archives ont permis de vérifier l'identité des victimes et des accusés. Dans certains cas, ils ont fourni des renseignements explicites sur des incidents qui font actuellement l'objet d'une enquête;

- à réclamer justice. Une émission percutante de la série *the fifth estate* a été présentée à la CBC en mars 2000, à la suite d'une enquête de plus d'un an sur la célèbre cause de meurtre qui avait impliqué Steven Truscott en 1959. Celui-ci a toujours protesté de son innocence. Les pièces d'un dossier militaire retrouvé aux Archives nationales pointent du doigt un autre suspect. Avec ces nouvelles preuves en main, Truscott a demandé au ministre fédéral de la Justice de réexaminer sa condamnation;
- à retracer les origines du scandale du sang contaminé au Canada dans les années 1980;
- à reconstituer l'histoire environnementale d'un site ou d'une région. Les documents peuvent indiquer l'emplacement de bâtiments industriels aujourd'hui disparus et permettent d'expliquer en partie les sources de contamination de certains sols.

On recourt également aux Archives :

- pour retracer ses ancêtres – La recherche généalogique est en passe de devenir une des activités préférées des Canadiens. La recherche des racines familiales est impensable sans archives;

- pour découvrir des trésors ensevelis, sources d'affaires possibles – *L'Actualité* de juin 2000 rapporte le cas de deux entrepreneurs qui, après avoir fait des recherches minutieuses dans des rapports de coupes forestières des 200 dernières années, ont pu évaluer la quantité de bois reposant au fonds de la rivière Gatineau, au Québec. Ils ont pu ainsi évaluer la rentabilité de leurs travaux de récupération;
- pour réaliser des expositions, des films et des émissions radiodiffusées, des documentaires, des pièces de théâtre, des romans – Pour sa série *Le Canada : une histoire populaire*, Radio-Canada a abondamment puisé dans les collections des Archives;
- pour rédiger des livres et des articles, en histoire bien sûr, mais aussi dans de multiples autres domaines scientifiques et littéraires.

Ce ne sont là que quelques exemples concrets des multiples utilisations des documents d'archives, qui montrent éloquemment l'importance de continuer à acquérir et à préserver judicieusement les documents qui se créent quotidiennement.

Saviez-vous que...

Les Archives nationales du Canada ont été fondées en 1872 : elles sont l'une des plus anciennes institutions culturelles canadiennes et leur création a constitué la première initiative majeure du gouvernement canadien dans le domaine culturel. Ce souci de préserver les documents d'importance ne date pas d'hier; déjà en 1790, le Conseil de Québec avait pris des mesures pour mieux protéger et répartir équitablement les archives du Régime français.

Le rôle des Archives

Les Archives nationales du Canada :

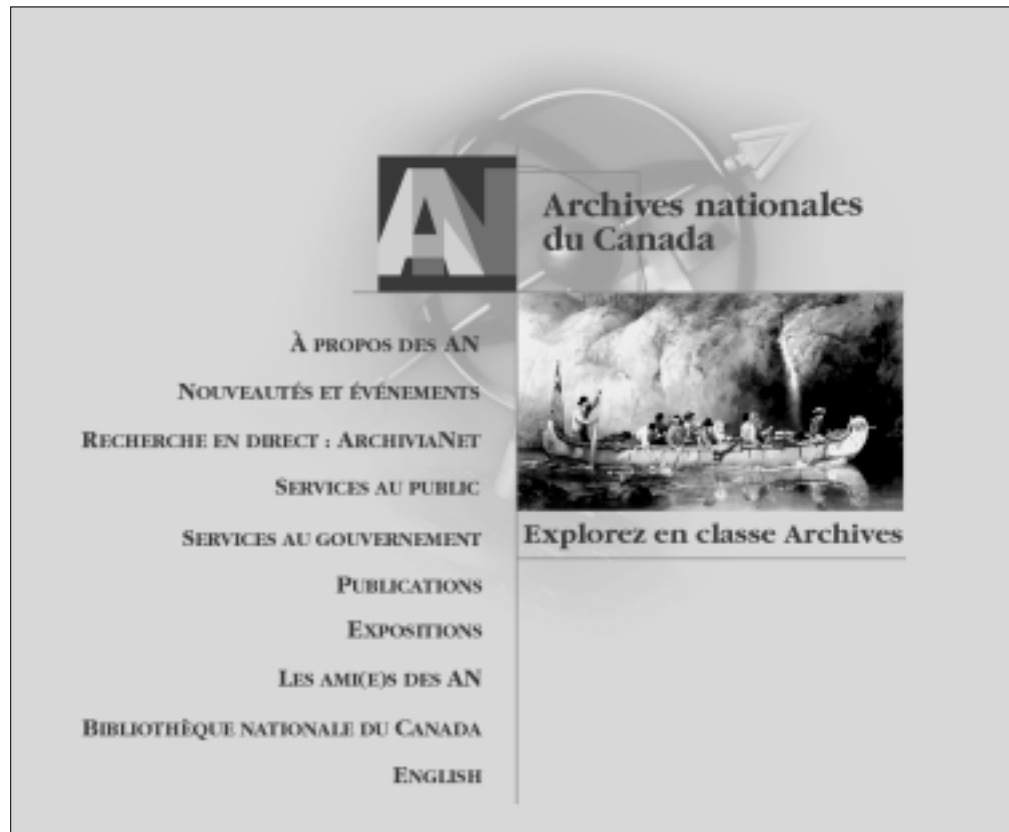
- acquièrent et conservent dans le but de les rendre accessibles les documents publics et privés de toute nature dont le contenu présente un intérêt national permanent;
- servent de dépôt permanent pour les documents historiques du gouvernement du Canada et facilitent la gestion des documents gouvernementaux;
- sont à la fine pointe de l'archivistique et jouent dans ce domaine un rôle de leader auprès des spécialistes canadiens et internationaux.

DES ARCHIVES à la portée de tous

Les Archives nationales ont le devoir de faciliter à tous les Canadiens l'accès aux documents d'archives et pour y parvenir, elles recourent de plus en plus aux nouvelles technologies. Internet a fondamentalement changé la nature de l'utilisation des ressources patrimoniales. Avec la démocratisation de la recherche, on assiste à l'apparition d'une nouvelle forme d'histoire, l'histoire «personnelle», l'histoire à la première personne. Pour répondre aux demandes de ces millions de personnes qui s'intéressent à leur propre histoire, les Archives leur offrent, soit en personne, soit en ligne, des services de référence, tels que répondre aux questions, orienter la recherche, permettre la consultation d'archives originales, prêter des microfilms, examiner des documents gouvernementaux afin d'appliquer les lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels, et fournir des copies de documents archivistiques.

LES TÉMOINS DU PASSÉ DANS LE CYBERESPACE

Grâce à Internet, les Archives disposent désormais d'un formidable outil de diffusion pour faire connaître aux Canadiens leurs collections. En 1999-2000, près de 1,5 million de personnes ont exploré et consulté le site Web des Archives nationales. Elles y ont trouvé de l'information sur nos services, sur nos publications et sur Les Ami(e)s des Archives, elles se sont promenées virtuellement dans plusieurs de nos expositions, mais elles ont surtout utilisé l'outil de recherche *ArchiviaNet* pour repérer des documents pertinents à leurs quêtes de renseignements.



Archives nationales
du Canada

À PROPOS DES AN
NOUVEAUTÉS ET ÉVÉNEMENTS
RECHERCHE EN DIRECT : ARCHIVIA NET
SERVICES AU PUBLIC
SERVICES AU GOUVERNEMENT
PUBLICATIONS
EXPOSITIONS
LES AMI(E)S DES AN
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA
ENGLISH

Explorez en classe Archives

www.archives.ca

Saviez-vous que...

Le site Web des Archives nationales a reçu plus de 43,6 millions de frappes et on évalue à plus de 1,5 million le nombre de séances individuelles de recherche.

Inauguré le 5 mai 1999, *ArchiviaNet* donne accès à des milliers de descriptions de documents textuels, visuels et sonores. Ces descriptions sont regroupées en base de données spécifiques (par exemple celles des *Soldats de la Première Guerre mondiale*, des *Petits immigrés anglais* ou des *Bureaux de poste*) ou présentées dans des guides thématiques (les *Peuples autochtones* et les *Archives postales canadiennes*). Depuis son lancement, *ArchiviaNet* a subi plusieurs modifications : l'information a été restructurée de manière à simplifier les liens et la présentation a été uniformisée; au fil des mois, il s'est enrichi de nouvelles bases de données, dont plusieurs sont encore à l'essai dans la salle de référence des Archives, mais seront sous peu placées sur Internet. C'est le cas entre autres des prototypes des Archives coloniales et des fonds des premiers ministres. L'addition sans doute la plus remarquable a été celle en mars 2000 de *l'Inventaire général*, qui contient des descriptions d'ensemble des fonds et collections des Archives nationales.

Il est possible de consulter de façon instantanée certains des documents d'archives décrits dans *ArchiviaNet*. Mentionnons entre autres les 200 000 pages de documents d'enrôlement des soldats du Corps expéditionnaire canadien qui ont été numérisées grâce au Programme des collections numérisées du Canada à Industrie Canada; les bases de données de la photographie et des œuvres d'art comportent 5 000 images numérisées, intégrées aux descriptions archivistiques.

Mais ce n'est là qu'un début ! Le discours du Trône présenté à la Chambre des communes en octobre 1999 et le discours du budget du 29 février 2000

PHOTO : ARCHIVES NATIONALES DU CANADA



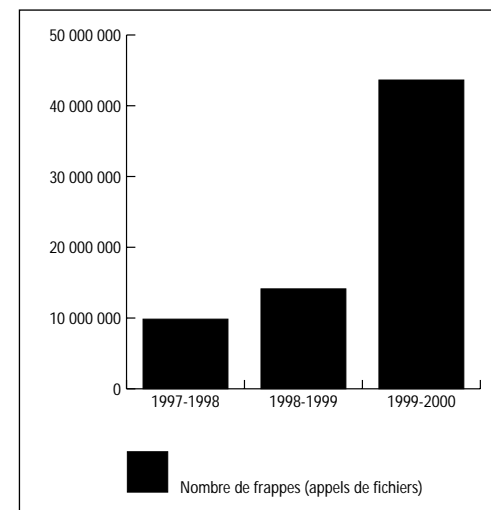
Lancement d'*ArchiviaNet*, 5 mai 1999.

mentionnaient tout particulièrement l'intention du gouvernement de s'ouvrir au public et de mettre l'information le touchant à la disposition de tous les Canadiens. Dans l'optique des Archives nationales, le gouvernement a proposé de mettre en œuvre un vaste programme de numérisation qui permettra d'ouvrir les collections des Archives à l'ensemble de la population par l'intermédiaire d'Internet. En réponse à cet appel, les Archives, qui avaient déjà étudié le virage de la prestation en ligne de leurs services dans un document intitulé *Services en ligne pour les Canadiens*, ont mis sur pied un groupe de travail sur l'accès numérisé et une équipe spécialement mandatée dont les premiers projets de numérisation seront présentés dès l'automne 2000.

Toutes ces bases de données et ces nouveaux projets ne présentent cependant qu'une petite partie des collections. Si le site Web des Archives est fort fréquenté, il a par ailleurs suscité des attentes

pressantes auxquelles les Archives n'étaient pas encore prêtes à répondre. Par exemple, la plupart des instruments de recherche qui décrivent les collections ont été conçus jusqu'à tout récemment en fonction d'une clientèle traditionnelle; la conversion de ces fiches et listes de dossiers sur papier ne pourra se faire que progressivement. Autre exemple : les Archives possèdent 21 millions de photographies, or très peu d'entre elles sont décrites à la pièce, ce qui peut être une cause de frustration pour les chercheurs. Il faudra de plus être réaliste : il est impensable de numériser les millions de documents dont les Archives ont la garde. Entre-temps, celles-ci font de leur mieux pour traverser cette période de transition exigeante mais tonifiante, vers l'électronique.

TAUX D'UTILISATION DU SITE WEB ET DE L'OUTIL DE RECHERCHE EN LIGNE ARCHIVIANET



LES ARCHIVES AU-DEVANT DE LEUR CLIENTÈLE

Pas de service en ligne qui se tienne sans un service en personne fiable ! Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, la possibilité de faire des recherches sur le site Web n'a pas diminué le nombre de demandes adressées directement au personnel, bien au contraire. Cela témoigne sans aucun doute du grand intérêt que le public porte depuis quelque temps aux archives. Pour guider les chercheurs dans leurs démarches et pour leur procurer les documents qu'ils souhaitent consulter, il faut un personnel expérimenté, prêt à répondre sur place à leurs demandes. Le personnel des services de la référence, de la généalogie, de la consultation et de la reproduction des documents assure ce lien vital entre les collections et le public.

En 1999-2000, un effort particulier a été mis sur l'amélioration des services de photocopie. Afin de répondre aux demandes pressantes d'un nombre de plus en plus élevé de chercheurs, les Archives ont instauré un service rapide de reproduction de documents textuels et microfilmés, et elles ont diminué considérablement les délais d'attente, source d'exaspération dans le passé. Au cours de l'année financière 1999-2000, plus de 1,4 million de pages photocopiées ont été produites. La popularité des documents microfilmés ne se dément pas : 77 979 bobines ont été consultées à Ottawa et partout au pays par l'entremise du service de prêt entre institutions et des points d'accès décentralisés. Les chercheurs qui se présentent à Ottawa disposent maintenant d'un nouveau lecteur de microfilm, don des Ami(e)s des Archives, qui ont également contribué à l'achat d'un lecteur-reproducteur réclamé depuis longtemps.

TABLEAU STATISTIQUE SUR L'UTILISATION DES ARCHIVES NATIONALES PAR LE PUBLIC

En 1999-2000, le personnel des Archives :

- a répondu à plus de 118 000 demandes de renseignements
- a reçu 41 412 visites de chercheurs
- a mis en circulation 77 979 bobines de microfilm
- a retiré des rayons 56 294 contenants de documents à des fins de consultation

NOMBRE DE PAGES PHOTOCOPIÉES

1999-2000	1 467 649
1998-1999	1 518 717
1997-1998	1 200 795

SÉANCES DE TRAVAIL PAR DES CHERCHEURS

1999-2000	41 412
1998-1999	32 165
1997-1998	33 540

CIRCULATION DE BOBINES DE MICROFILM

1999-2000	77 979
1998-1999	69 834
1997-1998	69 532

RÉPONSES À DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

1999-2000	118 457
1998-1999	120 256
1997-1998	109 750

Depuis dix ans, les Canadiens sont de plus en plus conscients de leur droit d'accès aux renseignements gouvernementaux et à leurs renseignements personnels détenus par les institutions gouvernementales, en particulier à ceux qui se trouvent dans les documents fédéraux conservés aux Archives nationales du Canada. Bien que la majeure partie de l'information gouvernementale dont celles-ci ont la garde puisse être consultée par le public, certains documents fédéraux doivent d'abord être examinés conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (appelées collectivement lois sur l'AIPRP).

Les Archives nationales sont chargées d'appliquer les lois sur l'AIPRP en ce qui concerne les documents historiques et personnels du gouvernement du

Canada qu'elles détiennent; de tous les documents du gouvernement fédéral sujets à ces lois, ce sont ceux qui sont les plus volumineux et les plus complexes. De façon générale, les demandes d'information portent sur trois catégories de documents : 1) les documents d'ex-militaires ou d'anciens fonctionnaires fédéraux, 2) les documents d'archives d'institutions fédérales qui ont été transférés aux Archives nationales et 3) les propres dossiers opérationnels des Archives nationales.

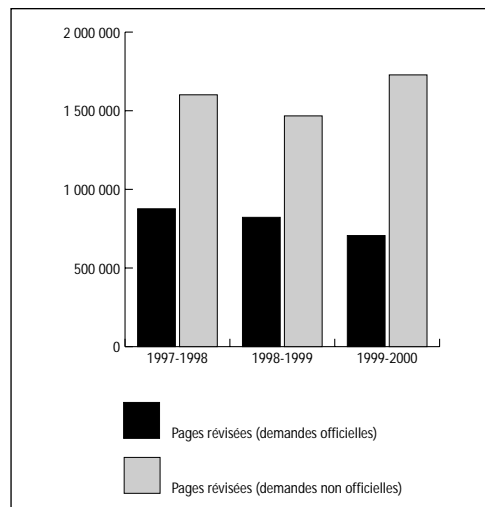
À cause de la fascination grandissante des Canadiens pour le patrimoine de leur pays, de la conscience qu'ils ont de leurs racines, de leur intérêt pour les écrits historiques sur le Canada et de l'accès à Internet, le nombre de demandes d'information que les Archives nationales reçoivent chaque année en vertu des lois sur l'AIPRP augmente constamment.

Afin de mieux servir les Canadiens, les Archives nationales offrent une méthode complémentaire d'accès à l'information gouvernementale. Cette façon de procéder leur permet ordinairement de communiquer un grand nombre de documents historiques en réponse aux demandes des clients, sans que ceux-ci aient besoin de présenter une demande officielle en vertu des lois sur l'AIPRP. Cette méthode d'accès, qui est un processus d'examen informel conforme aux dispositions de ces lois, est de plus en plus utilisée depuis quelques années. En 1999-2000, plus de 1,7 million de pages ont été examinées en réponse aux demandes des clients.

De plus, les Archives nationales travaillent activement à la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'examen systématique ou «en bloc» des documents historiques à diffusion restreinte. Ce processus permet aux Archives nationales de repérer, d'examiner et de communiquer une grande quantité de

renseignements gouvernementaux demandés fréquemment par les chercheurs, sans que les clients aient besoin de présenter une demande officielle ou officieuse. En 1999-2000, plus de 4,2 millions de pages sont devenues consultables par suite d'examen en bloc. Cette activité prioritaire permet aux Canadiens d'avoir rapidement accès à leur patrimoine documentaire.

RÉPONSES À DES DEMANDES DE RÉVISION



Statistiques :

En 1999-2000, la Division de l'AIPRP a reçu 2 114 demandes officielles en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*, ainsi que 3 814 demandes officielles aux termes de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Parmi les institutions fédérales, les Archives nationales se classaient au deuxième rang pour le nombre de demandes officielles d'accès reçues et au quatrième rang en ce qui concerne le nombre de demandes officielles de renseignements personnels à traiter.

Saviez-vous que...

Les Archives ont accueilli 58 964 visiteurs et chercheurs cette année et ont mis en circulation 134 273 bobines de microfilm et contenants de documents.

Les fonds et les collections des Archives nationales

UN TRÉSOR NATIONAL QUI S'ENRICHIT CONSTAMMENT

Année après année, les Archives nationales acquièrent de nouveaux documents auprès des secteurs public et privé. Grâce aux legs d'établissements et de particuliers de toutes les régions du pays, de transferts de divers bureaux fédéraux, d'achats et de dons, elles s'efforcent de constituer, sur tous les types de support, des fonds d'archives complets qui reflètent les multiples aspects de la société canadienne.

DES CENTAINES DE NOUVELLES ACQUISITIONS

Conditions de travail des ouvriers de l'automobile, associations de groupes ethniques, questions environnementales, mode vestimentaire en Nouvelle-France, élaboration de politiques fédérales en matière de science et de technologie, vie culturelle et artistique, impact de l'adoption de la Charte des droits et libertés en 1982, évolution du sport amateur, brevets d'invention, dossiers militaires : voilà entre autres ce que documentent quelques-unes de nos plus récentes acquisitions, que nous vous présentons ici brièvement. Les possibilités de recherche n'ont comme limites que l'imagination des utilisateurs.



Pierre de Rigaud de Vaudreuil de Cavagnial, marquis de Vaudreuil (1698-1778). Artiste français inconnu. Huile sur toile, vers 1753-1755. C-147536.

- **Portraits du dernier gouverneur de la Nouvelle-France, Pierre de Rigaud de Vaudreuil de Cavagnial, marquis de Vaudreuil, et de sa femme, Jeanne-Charlotte de Fleury Deschambault.** Ces deux huiles sur toile, peintes vers 1753-1755 par une main inconnue, propriétés d'une famille parisienne de la descendance de Vaudreuil, ont été acquises par les Archives grâce à une subvention de la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels. Les tableaux viennent admirablement compléter la collection de portraits nationaux que les Archives constituent patiemment depuis plusieurs années. Dernier gouverneur de la Nouvelle-France, le marquis de Vaudreuil fut aussi le premier Canadien né au pays à occuper ce poste.



Madame Pierre de Rigaud de Vaudreuil, née Jeanne-Charlotte de Fleury Deschambault (1683-1763). Artiste français inconnu. Huile sur toile, vers 1753-1755. C-147537.

- **Le fonds Greenpeace Canada.** Greenpeace Canada est une des organisations écologiques bien connues et très respectées de notre pays. L'acquisition de ce fonds constitue l'une de nos premières démarches fructueuses en vue de documenter l'histoire du mouvement canadien de protection de l'environnement et permet de combler une importante lacune dans nos fonds privés de documents sociaux. La protection de l'environnement est un domaine de recherche dont on traite peu dans la littérature historique; s'il en est ainsi, c'est, au moins en partie, parce qu'il n'est pas bien documenté dans les fonds d'archives. L'ajout aux fonds des Archives nationales de ces documents importants, qui complètent les précieux papiers de l'écologiste Rosalie Bertell, sera extrêmement utile aux chercheurs qui s'intéressent à l'histoire du mouvement écologiste.



Le très honorable Antonio Lamer, C.P., dans la salle d'audience (Cour suprême du Canada). 1997. Photographie inconnu. Source : Archives nationales du Canada.

- **Le fonds Antonio Lamer.** Les documents du très honorable Antonio Lamer couvrent

l'ensemble de sa carrière et concernent autant ses activités personnelles que professionnelles. Nommé juge puisné à la Cour suprême du Canada le 28 mars 1980, il devient juge en chef de cette même Cour le 1^{er} juillet 1990. À chaque époque, la Cour suprême et ses juges ont été au cœur de l'histoire du pays. Antonio Lamer a siégé comme juge et juge en chef pendant une période importante de notre histoire. L'adoption de la Charte des droits et libertés en 1982 a amené les juges à se prononcer sur de nouvelles vagues de causes. Lamer a été l'un des principaux promoteurs de cette Charte. Devenue un outil extraordinairement puissant, la Charte permet d'invalider les règles de droit contraire aux droits fondamentaux. Ainsi depuis cette époque, femmes, environnementalistes, autochtones, consommateurs, institutions, minorités linguistiques, gouvernements fédéral et provinciaux, demandent à la Cour suprême l'interprétation de leurs droits et de leur situation devant la loi. L'impact de ce changement à la Cour suprême et dans la société en général est crucial. C'est pourquoi il est important que les Archives nationales préservent les documents des juges qui ont pris des décisions majeures. Pour les Canadiens des générations présentes et futures, ces documents constituent une source d'information extrêmement importante et primordiale.

- Quelque 40 heures d'enregistrements sonores sur le sport, provenant notamment du poste de radio CKAC Montréal : voilà de quoi est constitué le **fonds Robert Tremblay**, un collectionneur privé, fervent admirateur du hockeyeur Maurice Richard. Le fonds contient des documents inédits sur cette grande vedette du hockey,

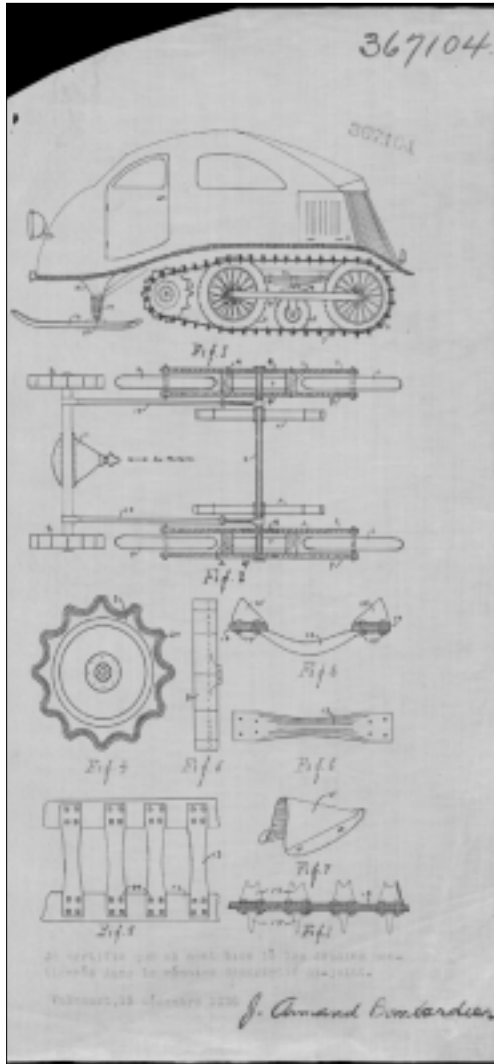
sur le baseball, sur le hockey amateur durant les années 1940-1950 ainsi que sur la lutte professionnelle à Montréal et au Québec.

PHOTOGRAPHE : LYNE CHARLEBOIS



Gilles Carle pendant le tournage du film *La Guêpe*, 1986. Archives nationales du Canada, fonds Gilles Carle, R4308.

- **Le fonds Gilles Carle.** Réalisateur, scénariste et producteur de longs et de courts métrages de fiction, de documentaires et de séries télévisées, Gilles Carle est un pionnier du cinéma québécois et canadien; plusieurs de ses films – *La vie heureuse de Léopold Z*, *Les Plouffe*, *Jouer sa vie* (*The Great Chess Movie*), *La vraie nature de Bernadette*, pour ne nommer que ceux-là – ont mérité de nombreux prix nationaux et internationaux, et ont été diffusés partout dans le monde. Gilles Carle a reçu le Prix du Gouverneur général pour les arts de la scène en 1997 et a été nommé officier de l'Ordre du Canada en 1999 pour l'ensemble de son œuvre. Le fonds acquis par les Archives, le premier d'un cinéaste francophone, se compose de documents textuels, de plusieurs milliers de photographies et de centaines de dessins.



Brevet n° 367 104 de Joseph Armand Bombardier émis le 27 juin 1937 (Auto-chenille pour la neige). Fonds Industrie Canada – Office de la propriété intellectuelle du Canada, RG 103.

- **L'Office de la propriété intellectuelle du Canada** (appelé anciennement le Bureau des brevets) a transféré aux Archives une impressionnante série de documents sur les brevets canadiens délivrés. Ces précieux documents montrent l'esprit d'invention et la capacité d'innover dont les Canadiens ont fait preuve dans de nombreux domaines scientifiques et technologiques depuis la naissance de la fédération canadienne jusqu'aux années 1930. Les brevets se composent surtout de documents textuels, mais ils comprennent des dessins, des plans, des caractéristiques techniques ainsi que des résumés rédigés par les titulaires de ces brevets.

Parmi les brevets les plus intéressants et les plus importants, il y a le brevet n° 7789 délivré par le ministre de la Justice, le 22 août 1877, à Alexander Graham Bell, un inventeur canadien qui vivait à Boston (Massachusetts). Ce brevet porte sur un dispositif de «téléphonie électrique», prototype d'une invention qui allait transformer radicalement la manière dont nous communiquons. Un autre brevet (n° 10 705) a été délivré le 18 octobre 1879 pour une version perfectionnée de cette invention, que M. Bell décrit comme un «téléphone parlant», le tout premier de ce type.

Un autre brevet tout aussi digne de mention a été délivré sous le n° 367 104, le 27 juin 1937, à Joseph Armand Bombardier, qui est maintenant reconnu comme l'un des ingénieurs les plus novateurs en technologie des transports. Ce brevet, qui concerne une «auto-chenille pour la neige», nous fournit un remarquable exemple des nombreuses contributions de ce grand inventeur canadien dans le domaine en question. Cette «auto-chenille pour la neige» est, bien sûr, la première motoneige de l'histoire.

- **Les dessins techniques et architecturaux de la division de radiotechnique et de génie électrique, Conseil national de recherches du Canada.** Entre 1916 et 1991, cette division a produit environ 60 000 dessins techniques qui témoignent entre autres des réalisations scientifiques du Conseil national de recherches en technologie radar, en astrophysique et en conception informatique. Ces documents révèlent l'importante contribution du gouvernement fédéral dans le domaine des sciences appliquées.
- **Archives du ministère de la Défense nationale, documents du personnel militaire de la Deuxième Guerre mondiale.** Au cours de 1999-2000, les Archives nationales ont commencé à acquérir les dossiers de service des 44 927 Canadiens et Canadiennes qui sont morts au champ d'honneur durant la Deuxième Guerre mondiale. Pour chaque homme et chaque femme qui ont servi en uniforme durant cette guerre, on a créé un dossier qui renferme des documents administratifs, des pièces d'attestation, des photos, l'avis de décès envoyé, le testament de la personne décédée et de la correspondance entre la famille de celle-ci et le gouvernement. Théoriquement, les Archives nationales avaient déjà la garde de ces dossiers au centre des documents du personnel, mais ce n'est que l'an dernier qu'elles ont commencé à archiver cette série de documents. Il s'agit là de dossiers volumineux que les Archives mettront de nombreuses années à «acquérir» et à archiver. Ce détail mis à part, ces documents appartiennent sans contredit à la catégorie de prestige, car ils documentent la contribution et les sacrifices d'un large groupe de citoyens canadiens qui ont servi leur pays durant cette guerre.



Colombie-Britannique, Trois pence, bleu. Panneau de 60 timbres. Imprimé par De La Rue & Company, Londres [1865]. R3558.

- Les Archives ont acquis une **feuille complète de 60 timbres-poste de trois pence émis par la Colombie-Britannique en 1865**, qui est la seule feuille complète de timbres de la Colombie-Britannique qui reste. Cette province a émis des timbres-poste entre 1860 et 1871, avant de se joindre à la fédération canadienne. Les Archives nationales possèdent la maquette créée pour ce timbre.

- **Association of United Ukrainian Canadians.** Il y a eu une cérémonie de signature avec l'Exécutif national de l'Association of United Ukrainian Canadians pour souligner l'acquisition des documents de cette association, qui représente la gauche de la communauté ukrainienne canadienne et est l'une des plus anciennes organisations de membres de cette communauté au Canada. Ces documents administratifs, qui couvrent la période allant de 1929 à 1996, se composent de correspondance, de comptes rendus de réunions et de rapports de congrès.

- *A map exhibiting all the new discoveries in the interior parts of North America...* [Modifications à l'édition de 1811 d'une carte publiée pour la première fois le 1^{er} janvier 1795 par A. Arrowsmith.] Cette carte, dont les exemplaires sont très rares, a été rééditée au moins une vingtaine de fois jusqu'en 1850. À chaque nouvelle édition, revue et augmentée, la carte originale s'enrichissait de détails de plus en plus précis qui nous permettent de suivre l'évolution des connaissances géographiques sur l'Ouest et le Nord du Canada pendant la première moitié du XIX^e siècle. Avec l'acquisition de l'édition de 1811, les Archives nationales possèdent désormais sept éditions de cette carte, considérée comme l'œuvre la plus importante du célèbre cartographe Arrowsmith.

PHOTO : ARCHIVES NATIONALES DU CANADA

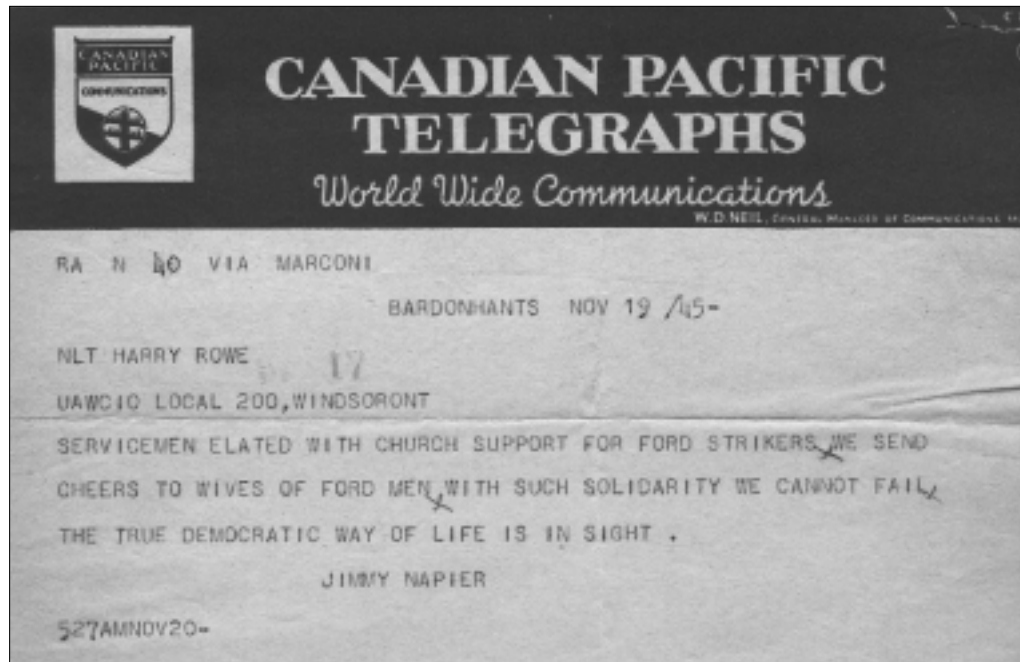


Cérémonie de signature de l'acquisition des documents de l'Association of United Ukrainian Canadians, le 23 août 1999. De gauche à droite : Walter Makowecki, Robert Dabeka, George Moskal, William Harasym, Taras Malyshevskyi, Ian E. Wilson et l'archiviste responsable du fonds, Myron Momryk.

- **Archives du Registraire général, Proclamation modifiant la Constitution canadienne.** Cette proclamation, transférée aux Archives l'an dernier par le Registraire général, fait partie de la collection de modifications constitutionnelles du Registraire général. Avec la *Loi de 1982 sur le Canada*, le Parlement britannique a permis la canadienisation de la Constitution canadienne et donné au Canada le pouvoir d'adopter la *Loi constitutionnelle* du 17 avril 1982. La Proclamation du 12 mars 1993 modifiant la Constitution concerne l'égalité des collectivités linguistiques française et anglaise du Nouveau-Brunswick. À ce titre, cette proclamation et son annexe ont rendu officiellement bilingue le Nouveau-Brunswick, qui est la seule province canadienne à posséder ce statut. Ce document, qui porte sur la troisième des sept modifications ayant fait l'objet d'une proclamation depuis la canadienisation de la Constitution en 1982, a une valeur historique et archivistique considérable, car il témoigne réellement de la dualité linguistique officielle du Canada et de l'évolution de la souveraineté constitutionnelle canadienne.



Modification constitutionnelle du 12 mars 1993 (Nouveau-Brunswick) concernant l'égalité des droits des communautés linguistiques anglophone et francophone au Nouveau-Brunswick. Fonds du Registraire général, RG 68, volume 1150. C-147077.



Membre fondateur et organisateur de la United Automobile Workers au Canada (l'ancêtre des Travailleurs et travailleuses canadien(ne)s de l'automobile), Jimmy Napier était posté en Angleterre avec l'Armée canadienne en novembre 1945 quand il envoya ce télégramme d'appui aux travailleurs de Ford Canada, membres de la section locale 200 des UAW à Windsor, engagés dans une grève historique de 99 jours pour obtenir la sécurité syndicale. Ce télégramme est tiré d'un dossier du directeur des relations publiques du syndicat, Harry Rowe. (Télégramme, Jimmy Napier à Harry Rowe, 19 novembre 1945, fonds des TCA, MG 28, I 119, versement 1999-01424-3, boîte 17).

- Il est clair que les **Travailleurs et travailleuses canadien(ne)s de l'automobile** sont une organisation influente et d'importance nationale dans l'histoire syndicale, sociale et économique du Canada. Les documents textuels acquis en 1999 (environ 41 mètres linéaires d'écrits créés entre 1937 et 1998) sont, en fait, un ajout à un vaste fonds sur les relations de travail dans les secteurs de l'automobile, de l'aérospatial, des instruments aratoires et du transport, ainsi que dans d'autres industries. Ce versement complémentaire au fonds des TCA renferme une importante documentation sur plusieurs des principales fonctions de ce syndicat et étend beaucoup le contenu du fonds jusque pour les années 1980 et 1990. On y trouve des dossiers qui contiennent de la correspondance, des rapports, des procès-verbaux, des comptes rendus de négociations et d'autres documents créés par les dirigeants et les employés du syndicat (y compris ceux des bureaux des présidents nationaux Robert White et Buzz Hargrove) relativement à des

activités de base et des préoccupations fondamentales, telles que l'organisation, la négociation collective, la grève, la défense des intérêts des membres en matière de santé et de sécurité, la fermeture d'usines et l'action politique. Ces documents fournissent des renseignements précieux sur les relations de travail dans une des industries les plus importantes de l'économie canadienne.

- Le fonds du Conseil des arts du Canada s'est enrichi de 150 000 diapositives produites par divers créateurs et tirées de demandes de subventions retenues que le **Centre de documentation du Conseil des arts du Canada** a conservées. Ces diapositives constituent une source d'information sans précédent sur les antécédents artistiques de notre pays et montrent comment on peut utiliser les documents gouvernementaux pour effectuer des recherches sur la vie culturelle et l'évolution artistique du Canada.

LA DESCRIPTION DES DOCUMENTS : UNE DÉMARCHÉ ESSENTIELLE

Pour repérer efficacement et rendre rapidement accessibles les documents, ceux-ci doivent être décrits de façon appropriée. Les spécialistes des Archives nationales emploient des systèmes de catalogage et de recherche extrêmement complets afin de mettre à la disposition des utilisateurs les meilleurs instruments de recherche et de consultation.

Cette année, un gros projet d'archivage et de description des fonds d'archives selon une norme générale et dans une base de données commune

a porté fruit lorsque ces documents sont devenus accessibles à titre expérimental aux chercheurs qui visitaient les Archives nationales. Après une période d'essai interne de quelques mois, ces documents ont été diffusés dans Internet en mars 2000. Un projet d'une durée de quatre ans a été entrepris. Il consiste à réviser, conformément à une norme acceptée par la communauté archivistique canadienne, les vieilles descriptions produites au cours des 128 années d'existence des Archives.

Signalons également la réalisation de deux autres instruments de recherche qui faciliteront grandement la tâche des chercheurs et élargiront par le fait même les possibilités de recherche :

- **Instrument de recherche pour les documents des cours martiaux de l'Armée canadienne pour la période de 1939-1945.** On ne possédait pas d'instrument de recherche utilisable pour ces documents sur microfilm à double face lorsque le ministère de la Défense nationale les a transférés aux Archives nationales il y a plusieurs années. L'inscription de 10 000 dossiers dans une base de données sur les cours martiaux est terminée; les entrées comprennent le nom des personnes, leur numéro matricule, leur unité, l'infraction commise, la date, le numéro de dossier et le numéro de bobine. Cette somme de renseignements peut servir à la recherche généalogique et, en particulier, à l'étude de la discipline et du droit militaire dans l'Armée canadienne durant la Deuxième Guerre mondiale, sujets sur lesquels peu d'information était accessible jusqu'au transfert et à la diffusion de ces documents. Grâce à ce travail de description, les chercheurs pourront maintenant faire des recherches par unité ainsi que par infraction, ce qui permettra d'élargir le champ de l'examen des forces armées sur le plan social.

- L'instrument de recherche 85-44, qui est l'une des nombreuses listes descriptives des documents des **Archives du Programme des Affaires du Nord**, fournit aux chercheurs un guide permettant de localiser les dossiers et les bobines de microfilm pour la série des dossiers du service central de la Direction des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. L'achèvement de ce projet de microfilmage de longue durée et l'existence d'un instrument de recherche complet et détaillé a permis d'améliorer le service à nos clients, puisque ces documents sont maintenant à la disposition de tous les types de chercheurs du Nord grâce au prêt entre bibliothèques. Auparavant, l'information demandée était fournie au moyen de photocopies, ce qui accélérât la détérioration des originaux fragiles et occasionnait des frais additionnels aux citoyens des Territoires qui faisaient des recherches. Vu qu'ils sont reproduits sur microfilm, les documents originaux sont maintenant accessibles à plus de gens. Ces documents, qui couvrent une période de soixante ans allant de 1894 à 1954, comprennent des dossiers qui fournissent des précédents jurisprudentiels et la preuve de l'appartenance de ressources à l'État, qui nous renseignent sur les conditions sociales, le développement du système judiciaire, la faune et les mesures de protection de l'environnement, et qui renferment de l'information sur beaucoup de premiers habitants de cette région. D'autres dossiers contiennent de l'information sur les membres des Premières Nations et leurs cultures relativement à l'expansion des Canadiens sur leurs territoires; ils aident à documenter l'évolution du dernier front pionnier du Canada.

SANS PRÉSERVATION, PAS D'ARCHIVES SAINES !

Les Archives nationales mettent en œuvre une stratégie complète visant à offrir les méthodes les plus efficaces de préservation, de reproduction et de traitement de leurs fonds et de leurs collections afin d'en permettre l'accès à tous les Canadiens d'aujourd'hui et de demain.

Outre l'encre qui s'efface, le papier qui s'effrite ou moisit, et les images de films qui s'estompent, les Archives nationales doivent affronter un problème de taille relativement nouveau, celui de la préservation des documents électroniques. La technologie qui avance à un rythme effréné, sa complexité croissante, la désuétude rapide de l'équipement rendent la tâche difficile aux conservateurs et exigent des ressources pécuniaires importantes. La question se pose avec acuité : réussissons-nous à lire (et à retrouver !) l'information enregistrée sur des supports aujourd'hui obsolètes ? Tout le défi est là !

En 1999-2000, les Archives nationales ont traité 172 377 documents, soit par mesure préventive, soit parce que ces pièces se détérioraient ou se décoloraient, et ne pouvaient plus résister à l'usure du temps et aux nombreuses manipulations. De tels traitements exigent une minutie exceptionnelle de la part des restaurateurs, qui ont mis cette année 19 890 heures de travail pour les effectuer. En plus d'avoir stabilisé et placé dans des micro-environnements une cinquantaine de documents pour l'exposition *Le Canada : Points marquants de notre évolution constitutionnelle*, ils ont restauré un album de photographies, d'aquarelles et de lithographies intitulé *Reminiscences of North America*, compilé

entre 1855 et 1862 par Thomas Evans Blackwell, directeur administratif et vice-président du Grand Trunk Railway Company; cet album avait été partiellement désassemblé à un moment donné et il restait moins de la moitié de ses pages dans la reliure pleine peau. Vu le nombre de pages manquantes et la fragilité des pages restantes, cet album grand format a été désassemblé, stabilisé et placé dans des boîtes fabriquées sur mesure.

Les Archives se sont engagées à mettre sur pied et à fournir des services perfectionnés de numérisation et de reproduction de documents originaux. Elles ont acquis du nouveau matériel de photographie pour numériser des écrits originaux et elles se préparent à élaborer des solutions novatrices en commerce électronique pour les consommateurs en direct. Des reproductions numérisées de documents d'archives ont été fournies et utilisées pour la création de l'exposition en direct intitulée *Le Canada : Points marquants de notre évolution constitutionnelle*. Résultat : on trouve maintenant des reproductions exactes d'importants documents constitutionnels (textes, portraits, cartes et médailles) liés à l'histoire constitutionnelle du Canada dans le site Web des Archives nationales. De plus, un nouveau poste de numérisation permet de faire des agrandissements d'images de films de formats variés.

Saviez-vous que...

Le Centre de préservation des Archives nationales à Gatineau, dont la superficie correspond à celle de deux terrains de football, abrite des laboratoires de conservation à la fine pointe de la technologie et quarante-huit chambres fortes répondant aux besoins climatiques de divers documents.



L'album de T.E. Blackwell, *Reminiscences of North America*, contient des aquarelles, des photographies et des lithographies dépeignant des paysages et des scènes de la vie quotidienne au Québec, en Ontario et dans les Prairies au cours des années 1850-1860.



Désassemblage de la reliure et du dos de l'album.



Une fois l'album désassemblé, chaque page a été insérée dans une chemise spéciale et placée dans une boîte fabriquée sur mesure.

Les Archives S'EXPOSENT

Afin de sensibiliser davantage la population à leurs services, les Archives nationales ont lancé, au printemps 2000, une vaste campagne de promotion placée sous le slogan «Explorez en classe Archives». Des panneaux publicitaires ont été affichés à l'intérieur et à l'extérieur des autobus sillonnant la région de la capitale nationale, des annonces ont été publiées dans divers journaux et magazines, des démarches ont été entreprises auprès des voyageurs et des intervenants du tourisme. À ce battage publicitaire s'est greffée une programmation spéciale de visites guidées des expositions montées par les Archives.

LES EXPOSITIONS RÉELLES ET VIRTUELLES

Près de 17 000 personnes ont visité les expositions produites par les Archives cette année. Toutes ces expositions donnent un aperçu de la diversité et de l'immense richesse des collections mises à la disposition des chercheurs et du grand public.

La saison a été lancée par l'ouverture, le 18 mai 1999, du *Choix de la critique : portraits des Archives nationales du Canada*, inaugurée par l'auteure acadienne Antonine Maillet. Pour commémorer le centenaire de l'un des plus importants traités amérindiens, le Traité 8, signé en juin 1899, les Archives ont conçu une exposition retraçant l'histoire de ce traité à partir de documents

PHOTO : ARCHIVES NATIONALES DU CANADA



Inauguration de l'exposition *Le choix de la critique : portraits des Archives nationales du Canada* avec Antonine Maillet, le 18 mai 1999.

textuels, d'œuvres d'arts, de cartes et de photographies. C'était la première fois que l'on montrait en public le document original du traité, qui a été exposé pendant une journée à Grouard, en Alberta, dans le cadre des cérémonies commémorant la signature du traité. Présentée du 30 juin 1999 au 21 février 2000 dans le cadre de la Conférence cartographique internationale qui s'est tenue à Ottawa en août 1999, *Le Canada à l'échelle : les*

cartes de notre histoire était la plus imposante exposition cartographique montée par les Archives depuis 1982. Elle regroupait 77 cartes, atlas et globes illustrant l'avancement des connaissances géographiques au cours des siècles. Par ailleurs, à l'occasion d'un colloque de l'Association d'études canadiennes, les Archives ont réalisé une exposition sur l'*Acte de Québec* de 1774, dont on célébrait le 225^e anniversaire en novembre 1999. L'exposition *Fêtes et lumières*, inaugurée le 22 décembre 1999, donne un aperçu des fêtes, des traditions et des rites que divers groupes culturels canadiens célèbrent ou observent pour marquer le solstice d'hiver. Sur l'invitation du Bureau du Conseil privé, les Archives nationales ont préparé une prestigieuse exposition sur l'évolution constitutionnelle du Canada, exposition qui a été présentée dans le Hall d'honneur du Parlement d'avril à septembre 2000. Enfin, l'exposition de longue durée *Trésors de la mémoire*, temporairement fermée depuis le 21 novembre 1999 afin de permettre la réfection des fenêtres de l'édifice principal des Archives, a rouvert ses portes le 22 mars 2000, mettant à l'honneur une cinquantaine de nouveaux documents.

Ces expositions peuvent également être visitées virtuellement. Celle portant sur l'évolution des documents constitutionnels a même été conçue spécifiquement pour le Web et présente un jeu interactif s'adressant aux élèves du secondaire.

Des documents qui voyagent

Les Archives nationales prêtent leurs documents à d'autres établissements pour des fins d'exposition. Cette année, 133 documents – des œuvres d'art, des films, des timbres, des médailles et des manuscrits – ont ainsi circulé dans une vingtaine d'expositions montées au Canada et à l'étranger.

Quelques-uns des prêts qui ont été consentis :

- Quatorze œuvres d'art ont été prêtées à la Art Gallery of Nova Scotia de Halifax pour son exposition *At the great harbour : 250 years on the Halifax Waterfront* (du 26 juin au 30 septembre 1999).
- Le Musée des beaux-arts de Montréal a emprunté onze grandes œuvres d'art dépeignant le Nord canadien pour son exposition *Cosmos : du romantisme à l'Avant-garde* (du 17 juin au 17 octobre 1999), exposition qui fut par la suite montrée à Barcelone, en Espagne (du 23 novembre 1999 au 20 février 2000), puis au Palazzo Grassi de Venise, en Italie (du 24 mars 2000 au 23 juillet 2000).
- L'original de dix pages du Traité 8 de 1899 a été prêté officiellement au High Prairie Museum à la demande du comité du centenaire du Traité 8 pour souligner le centième anniversaire de la signature de cet important document en 1899. Du 17 au 20 juin 1999, ce traité a été exposé au High Prairie Provincial Building, sous la responsabilité et la surveillance du personnel du High Prairie Museum, de plusieurs bénévoles et de membres de la GRC en tunique rouge. Le 21 juin 1999, sous l'escorte de la GRC, ce traité a été transporté jusqu'au lieu des activités de commémoration du Traité 8 à Grouard (Alberta), près de l'endroit où ce document a été signé en 1899, et exposé dans une tente pour la journée. L'original a été remis en place dans l'exposition *Traité 8* des Archives nationales pour les activités liées à la fête du Canada.
- Le film *The Luck of Ginger Coffey*, conservé aux Archives nationales, a été présenté à trois reprises dans le cadre du Toronto International Film Festival, les 10, 11 et 17 septembre 1999.
- Cinq huiles sur toile de Cornelius Krieghoff ont été prêtées à la Art Gallery of Ontario, à Toronto, à l'intérieur de son exposition *Kriehoff : Images du Canada* (du 25 novembre 1999 au 5 mars 2000). Cette même exposition sera en tournée à Québec, Ottawa, Vancouver et Montréal, du 14 juin 2000 au 8 octobre 2001.
- Le American Museum of Natural History expose, dans le cadre de son exposition *Body Art : Marks of Identity*, une des quatre prestigieuses peintures des «Rois indiens», celle de Sa Ga Yeath Qua Pieth Tow (du 16 novembre 1999 au 29 mai 2000).
- Pour sa rétrospective du cinéma des Balkans, la Biennale de Venise a emprunté le film *Cossacks in Exile*, projeté le 4 avril 2000.
- Une huile exécutée par Frederick Arthur Verner a été prêtée pour une période de deux ans pour la résidence de la gouverneure générale du Canada à Ottawa. Leurs Excellences Adrienne Clarkson et John Ralston Saul ont approuvé le choix de cette peinture pour le Salon canadien, qui est souvent utilisé et que plus de 70 000 visiteurs par an peuvent voir dans le cadre de visites publiques.

UNE PROGRAMMATION PUBLIQUE DYNAMIQUE REPOSANT SUR LE PARTENARIAT

Plusieurs des réalisations des Archives seraient impensables sans la collaboration de partenaires soucieux de préserver, de restaurer et de mettre en valeur le patrimoine culturel du Canada. C'est pourquoi les Archives ont activement cherché à établir des liens avec d'autres organismes fédéraux et entreprises du secteur privé. Les Archives ont poursuivi leur partenariat avec la compagnie Astral/MOVIEPIX, dont la généreuse subvention a permis de restaurer le film du réalisateur Paul Almond *L'Acte du cœur*. Pour souligner cet accomplissement, le film a été présenté une première fois le 28 août 1999 au Festival des films du monde de Montréal et une seconde fois, dans l'auditorium nouvellement rénové des Archives, à l'ouverture du programme 1999-2000 de l'Institut canadien du film. En collaboration avec l'Office national du film, les Archives ont commandité une projection spéciale de deux films : *Keepers of the Frame*, qui traite de la conservation des films, et *Traces d'une histoire oubliée*, qui aborde le thème de la concurrence dans le commerce des fourrures entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et les frères Revillon.

À l'occasion du mois de l'histoire des Noirs et des Noires, en février, les Archives ont accueilli des étudiants récipiendaires du prix Mathieu da Costa, en collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien et le J'Nikira Dinquesh Education Centre. Tout au long de l'année, les Archives ont aussi collaboré à divers projets avec, entre autres, la Fondation CRB, les Fondations communautaires

du Canada, la Société Radio-Canada, le Musée canadien de la guerre, le Centre national des Arts, le Musée canadien de la poste et Industrie Canada.

Les Archives ont également été l'hôte d'événements organisés par plusieurs associations culturelles. Mettant à profit le nouvel auditorium rénové qu'elles partagent avec la Bibliothèque nationale du Canada, les Archives ont accueilli à l'automne le Ottawa International Film Festival (du 21 au 24 octobre) et le European Union Film Festival (du 23 novembre au 8 décembre). Par ailleurs, à l'invitation de la *Fondation Famous 5*, les Archives ont produit un article sur l'affaire «personnes», publication qui fut distribuée lors du dévoilement à Calgary, en octobre 1999, d'un monument érigé à la mémoire des cinq célèbres Albertaines qui s'étaient battues pour que les femmes obtiennent le statut constitutionnel de «personne».

Toutes ces activités témoignent bien du désir des Archives nationales non seulement de rejoindre un public de plus en plus large, mais aussi de prendre une part active dans la vie culturelle du pays.



PHOTO : ARCHIVES NATIONALES DU CANADA

Randy Gitsch, réalisateur du film *Keepers of the Frame*, en compagnie de l'Archiviste national, Ian E. Wilson.

Saviez-vous que...

Les Archives ont monté cette année huit expositions que l'on peut visiter gratuitement, soit en personne, soit sur Internet.

Notre clientèle gouvernementale

La gestion de l'information

Le gouvernement fédéral crée et accumule toujours plus de données sur ses politiques, ses programmes et ses services. Avec ce foisonnement d'information, il est clair que l'absence de pratiques visant à organiser et à éliminer les documents ainsi amassés peut nuire sérieusement à l'efficacité de l'administration gouvernementale et par le fait même, à l'ouverture et à la transparence du processus décisionnel. En tant que mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada, les Archives nationales sont appelées à jouer un rôle crucial dans les services de gestion de l'information fédérale.

Les Archives collaborent avec les gestionnaires de l'administration fédérale pour les outiller et les aider à assumer pleinement leurs responsabilités en matière de gestion de l'information. Bon an, mal an, les Archives reçoivent des ministères plus de 1 000 requêtes d'avis consultatifs. De concert avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, les Archives ont effectué une évaluation sur l'état de la gestion de l'information au sein du gouvernement du Canada; les recommandations du rapport sont attendues en juin 2000.

Par ailleurs, la conservation des documents électroniques, qui s'est faite un peu à tâtons jusqu'à maintenant, pose un défi de taille aux gestionnaires. Les Archives doivent s'assurer que ces documents demeureront authentiques, fiables et accessibles malgré le passage du temps, et en ce domaine, il est urgent d'agir.

Les Archives doivent également veiller à l'intégrité de l'information gouvernementale. Pour ce faire, elles jouent un rôle actif dans le programme législatif du gouvernement du Canada et mettent sur pied des projets coopératifs avec les milieux canadiens du droit, de la vérification et de la gestion de l'information. Elles président aussi un comité interministériel, le Forum sur la gestion de l'information.

En conseillant le gouvernement et en se portant garantes de l'intégrité de l'information, les Archives nationales servent et protègent tous les citoyens, puisqu'elles veillent à conserver des traces des affaires publiques et préservent l'information gouvernementale de manière que les gens puissent prouver leur citoyenneté, établir leurs droits à la pension, régler des réclamations territoriales ou se renseigner sur leurs droits, privilèges et obligations. Les Canadiens sont ainsi en mesure de prendre connaissance des documents qui ont une influence sur leur vie, ce qui est le signe d'une saine démocratie.

- Les Archives nationales du Canada servent de dépôt permanent pour les documents historiques du gouvernement canadien et facilitent la gestion des documents gouvernementaux.
- Les Archives mettent au point des normes et des pratiques servant à guider les gestionnaires de l'information du gouvernement du Canada.
- Les Archives sont chargées de fournir des conseils sur l'élimination et la disposition des documents de toutes les institutions fédérales.

CENTRES FÉDÉRAUX DE DOCUMENTS

Afin de servir tous les ministères d'un océan à l'autre, les Archives ont établi un programme d'opérations régionales qui évitent des déplacements coûteux à Ottawa. Ce programme permet de gérer des documents sous toutes les formes, pour plus de 80 ministères et organismes fédéraux, dans un réseau de centres fédéraux de documents situés d'un bout à l'autre du pays, c'est-à-dire à Halifax, à Québec, à Montréal, à Ottawa, à Toronto, à Winnipeg, à Edmonton et à Vancouver. Les institutions gouvernementales envoient à ces centres des documents encore utiles lorsqu'il n'est plus rentable de conserver ceux-ci dans leurs locaux. Ces centres entreposent et protègent ces documents de façon économique, les localisent lorsqu'on a besoin de les consulter ou de faire des recherches, mettent à part les documents désignés par l'Archiviste national comme ayant une valeur archivistique ou historique afin de les conserver en permanence, et détruisent les autres documents au moment opportun, tout en protégeant leur contenu, lorsqu'on n'en a plus besoin. En outre, ils conservent des copies de documents électroniques et d'autres documents essentiels aux opérations du gouvernement et à la protection des droits en cas de catastrophe ou d'urgence. Le centre d'Ottawa gère aussi les documents des anciens fonctionnaires fédéraux et membres du personnel militaire.

Saviez-vous que...

Les Archives exploitent huit centres de préarchivage répartis dans tout le Canada.

- En 1999-2000, les huit centres ont géré plus de 2,2 millions de boîtes de documents gouvernementaux pour les ministères et organismes fédéraux, en plus de fonds de documents sous diverses formes, dont des cartes, des plans, des photos, plusieurs types de documents électroniques et des enregistrements sonores.
- Le personnel a répondu à près de 1 300 000 demandes de renseignements à extraire des fonds et il a remis en place ou ajouté presque 570 000 dossiers dans les lieux d'entreposage. De plus, il s'est occupé de quelque 275 000 demandes et documents à reclasser et à interclasser parmi les millions de dossiers d'ex-fonctionnaires fédéraux et membres du personnel militaire.

Le rayonnement des Archives dans la communauté archivistique

La participation des Archives nationales à des activités archivistiques d'envergure nationale et internationale témoigne du rôle de chef de file qu'elles jouent ici et à l'étranger.

Sur la scène nationale, les Archives partagent leurs compétences professionnelles et techniques en collaborant étroitement avec l'ensemble des institutions archivistiques canadiennes. Le réseau d'archives canadien se compose de plus de 800 centres d'archives de types et de tailles variés, qui sont voués à la conservation et à la diffusion du patrimoine documentaire du Canada. En vertu de leur mandat, les Archives nationales ont l'obligation d'aider ces centres à réaliser leurs objectifs, ce qu'elles font par des subventions et des contributions annuelles au Conseil canadien des archives (CCA) qui, en retour, est chargé d'administrer divers programmes d'aide financière à frais partagés.

En 1999-2000, 184 établissements, conseils provinciaux et territoriaux et associations professionnelles des milieux des archives se sont partagés une somme de 1,3 million de dollars distribuée par le CCA. Ces fonds ont permis d'appuyer 207 projets dans le cadre des programmes suivants : le Programme de traitement des fonds et des collections d'archives, le Programme de formation et de perfectionnement professionnels, le Programme réservé aux projets spéciaux, le Programme de gestion de la préservation des archives et le Programme de formation et d'information en matière de préservation.

Plus directement, les Archives offrent des ateliers pour répondre à des problèmes spécifiques en archivistique. À titre d'exemple, mentionnons l'atelier «Photographic Fundamentals for Archivists», qui a été donné à l'Association for Manitoba Archives, et le séminaire sur la prévention des désastres, qui a été présenté dans plusieurs villes du Canada.

Les Archives nationales du Canada ont continué d'appuyer le développement du Réseau canadien d'information archivistique (RCIA). Ce Réseau aidera à augmenter considérablement le contenu canadien en direct. Il reliera des centaines d'établissements d'archives au Canada et permettra aux Canadiens d'avoir directement accès à des millions de précieuses archives. Les Archives nationales participent activement à ce projet en créant et en fournissant des descriptions des documents historiques de ses vastes fonds.

À l'échelon international, les Archives nationales participent aux activités du Conseil international des Archives (CIA), à qui elles fournissent du soutien technique et administratif pour le site Web. Les Archives nationales sont aussi représentées au sein de la Conférence internationale de la Table ronde des Archives (CITRA), dont la XXXIV^e rencontre s'est déroulée du 6 au 9 octobre 1999 à Budapest, en Hongrie. Cette rencontre, dont le thème était «L'accès à l'information : questions de conservation», a aidé à sensibiliser les participants à l'importance du rôle de la conservation pour l'accès

à l'information; de plus, des gestionnaires se sont initiés à une planification économique de la conservation en gestion des archives. Les Archives nationales du Canada ont joué un rôle prépondérant dans la coordination du programme de la conférence. L'Archiviste national, Ian E. Wilson, présidera la CITRA pour une période de quatre ans, qui a débuté en septembre 2000.

Quelques-uns des projets subventionnés par le CCA :

- Le Service des archives et de gestion des documents de l'Université du Québec à Montréal a obtenu des fonds pour traiter les archives photographiques du fonds Claude Jutras.
- Grâce à l'aide financière reçue, les Archives municipales de St-John's, à Terre-Neuve, ont pu classer et décrire les plans architecturaux qu'elles possèdent.
- La Saskatchewan Archivist Society a pu offrir un atelier d'introduction d'une durée de deux jours sur la gestion de petits dépôts d'archives.
- Le Conseil des archives du Nouveau-Brunswick a obtenu une subvention pour le traitement d'une collection de volumes reliés de grande taille dont la condition était très fragile. Ces volumes contiennent des documents de concessions de terre émis entre 1763 et 1803.

La ressource première des Archives LES EMPLOYÉS

À LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE

Les Archives nationales veulent être un lieu d'excellence et prendront des mesures pour se renouveler en tant que regroupement de professionnels travaillant dans un milieu de travail à la fois stimulant et novateur. En 1999-2000, les Archives nationales ont mis en place un nouveau programme de planification et de gestion du rendement, le premier élément clé d'une stratégie des ressources humaines globale qui visera des domaines tels que la responsabilité des gestionnaires, la planification de la relève, la gestion des carrières, la formation et le perfectionnement professionnels, ainsi que les compétences de base. Cette stratégie permettra aussi aux Archives de trouver des solutions aux problèmes révélés par le Sondage de 1999 auprès des fonctionnaires fédéraux. Les Archives permettront ainsi à leur personnel d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour conserver aux Archives nationales leur expertise en matière d'archivistique, de préservation des documents, de gestion de l'information et de service à la clientèle.

Entré officiellement en fonction le 19 juillet 1999, le nouvel Archiviste national, Ian E. Wilson, a mis en place une structure administrative qui privilégie les réseaux horizontaux, les équipes multidisciplinaires de projet, la coordination et la souplesse à tous les échelons administratifs ainsi qu'une participation élargie au processus décisionnel du Comité de la haute direction.

Des employés généreux

Dans le cadre de la Campagne de charité en milieu de travail, les Archives nationales ont reçu un certificat d'excellence pour le taux de participation le plus élevé parmi les institutions de 500 à 1 000 employés. Les employés du Centre fédéral de documents à Halifax se sont de plus distingués dans cette campagne en méritant le Certificat de niveau d'or 1999 au sein du gouvernement fédéral.

DES EMPLOYÉS À L'HONNEUR

Lors d'une cérémonie de remise de prix en mars 2000, les Archives ont reconnu les compétences et le professionnalisme exceptionnels des employés suivants :

Prix de mérite individuel 1999

Mario Gasperetti : pour avoir contribué à l'excellence de la documentation utilisée pour planifier et exécuter d'importants projets de logement des Archives nationales.

Roanne Mokhtar : pour avoir amélioré les services de reprographie des documents textuels et microfilmés.

René Paquet : pour avoir réparé et remis en service un des rares ordinateurs encore capables de lire des vieux documents électroniques.

Prix de mérite d'équipe 1999

Victoria Gebert, Normand Fortier et Caryn St.Amand : pour avoir mis au point un instrument électronique perfectionné qui facilitera et améliorera l'exécution du Programme de la disposition des documents gouvernementaux.

Robert Lamoureux et Brian Schorlemer : pour leurs services remarquables dans la préparation physique des expositions des Archives nationales.

Gordon Belyea, Paul Carpentier, Winston Gomes, Louise Goulet, Mary Ann Kelly, Charles Lemieux, René Paquet et Rita Smith : pour avoir exécuté, dans des délais très serrés, les opérations informatiques de conversion nécessaires au passage à l'an 2000.

L'union fait la force

Nos partenaires

Pour réaliser une partie de leurs objectifs, les Archives nationales du Canada comptent sur l'appui et la collaboration d'autres ministères et organismes fédéraux; elles s'allient également à de nombreuses associations culturelles pour mener à bien certains de leurs projets.

DES PARTENAIRES ESSENTIELS DANS TOUS LES MILIEUX

Puisqu'elles partagent le même édifice et ont des intérêts communs, il est normal que dans certains domaines, les Archives nationales du Canada et la Bibliothèque nationale du Canada unissent leurs efforts. Mandaté en mars 1998 par la ministre du Patrimoine canadien pour faire rapport sur les rôles de ces deux institutions, le commissaire John English publiait en juillet 1999 son rapport qui proposait l'extension des services communs des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale. Il recommandait entre autres la création d'un service des technologies de l'information unique pour les deux organismes, une recommandation à laquelle on a déjà donné suite.

Les Archives nationales consultent régulièrement leurs partenaires fédéraux du patrimoine afin de rationaliser leurs activités d'acquisitions et de cerner les secteurs de collaboration possible. C'est ainsi

qu'en 1999-2000, les Archives nationales, le Musée canadien de la guerre et le Musée canadien des civilisations ont négocié l'acquisition de documents et d'artefacts de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada. Le partage des pièces d'archives s'est fait en fonction du mandat d'acquisition respectif de chacun. Les Archives nationales et la Bibliothèque nationale collaborent aussi régulièrement lorsqu'il s'agit d'acquisitions afin de s'assurer que d'importants documents soient conservés.

Le 21 février 2000, l'Archiviste national et les directeurs généraux de sept autres institutions culturelles fédérales signaient une entente historique visant à partager effectifs, ressources et savoir-faire dans l'éventualité où l'un ou l'autre d'entre eux aurait à faire face à une urgence. Cette entente met l'accent sur le partenariat pour la sauvegarde du patrimoine national. Dans la même optique, les Archives nationales ont participé à l'élaboration de la brochure du programme «Sauve Garde» (intitulée *Les inondations – Que faire avant et après ?*). Offerte en ligne à l'adresse http://www.epc-pcc.gc.ca/publicinfo/self_help_ad/index.html cette brochure propose aux Canadiens des conseils pratiques en cas d'inondation et leur explique quelles mesures prendre pour sauver les antiquités et les objets de famille endommagés par l'eau.

Étant donné qu'un nombre croissant de documents à conserver pour les générations futures sont créés sous forme électronique, les archives des quatre

coins du monde cherchent des moyens de conserver non seulement le contenu de ces documents, mais également leur structure et leur contexte, qui ajoutent au sens et à l'utilité de ces documents. Conscientes que les services d'archives ne peuvent relever ce grand défi individuellement, les Archives nationales se sont jointes à d'autres grands établissements d'archives, à des chercheurs universitaires, à des experts en technologie et à l'entreprise privée pour réaliser le projet InterPARES (Recherche internationale sur les documents permanents et authentiques créés sur support électronique). Au cours de 1999-2000, les participants à ce projet ont effectué des recherches en examinant plusieurs types de documents électroniques et les diverses activités d'archivistique qui nuisent à leur authenticité à long terme. Les résultats de ces recherches devraient être connus en 2001.

Les Archives nationales ont formé, avec la CBC/Société Radio-Canada, un partenariat unique qui a abouti, en octobre 2000, à une série de documentaires télévisés de trente heures intitulée *Le Canada : une histoire populaire*. En fournissant un bureau et de l'aide à un membre du personnel chargé de ce projet et en facilitant l'accès à leurs collections, les Archives ont donné un exemple



Image d'un document pour la série de la SRC
Le Canada : une histoire populaire.

de la sorte de collaboration qui est nécessaire pour mener à bien un projet aussi ambitieux. Cette série sans précédent vise à rendre l'histoire du Canada accessible et attrayante pour un vaste auditoire. Elle a aussi pour objet de mettre en valeur les riches ressources documentaires et visuelles des Archives nationales ainsi que celles des autres établissements d'archives, des musées et des bibliothèques du Canada tout entier.

D'AUTRES EXEMPLES DE COLLABORATION

- Dans l'optique de renforcer le partenariat noué voilà cinq ans avec le Programme des collections numérisées d'Industrie Canada, les Archives nationales du Canada ont poursuivi la numérisation des documents d'attestation des membres du Corps expéditionnaire canadien de la Première Guerre mondiale. En 1999-2000, 38 000 nouvelles images ont été numérisées grâce à cet important partenariat.
 - Durant l'année, les Archives nationales ont continué à travailler, conjointement avec la Pier 21 Society de Halifax, à un projet de saisie de données sur les immigrants au Canada pour la période de 1925 à 1935. Les Archives nationales détiennent les répertoires nominatifs pour cette période et, en douze mois, deux équipes travaillant pour cette société ont pu saisir des données sur plus de 500 000 personnes à partir de ces répertoires. Ce projet a pour but de créer une base de données interactive pour aider les chercheurs qui s'intéressent aux archives sur l'immigration. Les deux principaux objectifs de la Pier 21 Society consistent à transformer en centre d'interprétation l'ancien hangar de l'immigration situé sur le quai 21 à Halifax et à raconter l'histoire de ceux qui sont passés par ce quai.
 - Les Archives nationales du Canada appuient le projet des œuvres magistrales du Trust pour la préservation de l'AV en permettant l'entreposage, dans leurs chambres fortes, de l'original ou d'une reproduction des œuvres maîtresses désignées.
- De plus, grâce aux fonds fournis par la société MOVIEPIX, les Archives nationales aident à restaurer quelques-unes de ces œuvres; ces fonds permettent aussi de rapatrier et de décrire des films canadiens, en particulier des actualités filmées.
- En collaboration avec Ressources naturelles Canada, la série entière de cartes de l'Inventaire des terres du Canada a été affichée dans le site Web GéoGratis. Ce site, qui fait partie de l'Infrastructure canadienne de données géospatiales, est géré par Ressources naturelles Canada et il rend les documents en géomatique des Archives nationales plus accessibles aux chercheurs.
 - Une entente de partage des coûts avec l'Office national du film et l'Imperial War Museum du Royaume-Uni a permis de localiser des films sur la Première Guerre mondiale, puis de les copier.
 - Les Archives nationales ont continué d'avoir des relations suivies avec le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, où plus de 40 000 descriptions d'œuvres d'art détenues par les Archives sont maintenant affichées.

LES AMI(E)S DES ARCHIVES NATIONALES

Les Ami(e)s des Archives nationales du Canada sont un organisme bénévole caritatif sans but lucratif qui a été créé pour appuyer le travail des Archives nationales.

Les principaux objectifs de cette organisation, qui sont stipulés dans son acte constitutif, consistent à :

- aider les Archives nationales à acquérir, à conserver et à rendre accessibles les documents d'archives d'importance nationale;
- faire connaître le patrimoine archivistique du Canada ainsi que les programmes et activités des Archives nationales;
- produire des revenus et recueillir des fonds pour appuyer ces activités.

Les priorités pour l'utilisation des fonds recueillis par les Ami(e)s sont la création d'un Fonds d'acquisition et l'achat d'équipement à l'usage des chercheurs. Au cours de l'an dernier, cette organisation a acheté, pour la salle de consultation du troisième étage des Archives nationales, un lecteur de microfilm dont on avait grand besoin et elle a aidé à acheter un lecteur-reproducteur de microfilm.

En 1999-2000, les Ami(e)s ont continué à nouer des liens avec des organisations animées des mêmes sentiments. Il y a eu des échanges de matériel publicitaire avec la Société historique du Canada et la Société d'histoire nationale du Canada. Les Ami(e)s ont aussi continué à améliorer leurs rapports

avec l'Ontario Genealogical Society et la British Isles Family History Society of Greater Ottawa.

Les Ami(e)s projettent d'étendre ces contacts et de se mettre en relations avec les archives et les milieux historiques et généalogiques de langue française de la région de la capitale nationale.

De plus, les Ami(e)s publient un bulletin grâce à l'aide financière de la société Bowater, expédient périodiquement du courrier à leurs membres et tiennent, dans l'immeuble principal des Archives nationales, une boutique où le public peut acheter des livres et des souvenirs.

PHOTO : ARCHIVES NATIONALES DU CANADA



L'Archiviste national par intérim, Lee McDonald, le président, Jay Atherton et la directrice administrative, Margaret Crook, lors de l'assemblée générale annuelle des Ami(e)s des Archives nationales du Canada, tenue au Centre de préservation de Gatineau en juin 1999.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Durant 1999-2000, les personnes suivantes ont donné généreusement de leur temps pour servir au sein du conseil d'administration des Ami(e)s :

Jay Atherton	(président)
Chad Gaffield	Université d'Ottawa (vice-président)
John Smart	Collège Algonquin (secrétaire)
Marcel Lauzière	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (trésorier)
David Moorman	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (a remplacé M. Lauzière comme trésorier au milieu de l'année)
Nancy Adamson	Université Carleton
Louise Beaulne	analyste de politique
Patrice Cayouette	société Bowater
Norman Crowder	généalogiste
Norman Kummer	Réseaux Nortel
Wanda Noel	avocate
Cecilia Sev	archiviste à la pige
Douglas Treado	Challenge Industries, Ithaca (New York)

On trouve de l'information sur les activités des Ami(e)s, leurs catégories de membres et les objets en vente à la boutique dans le site Web des Ami(e)s à

www.archives.ca/friends-amis

On peut aussi téléphoner au bureau des Ami(e)s au numéro (613) 992-9367.

Explorez en classe Archives



www.archives.ca

Communiquez avec nous :
Archives nationales du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N3

Téléphone : (613) 995-5138
Sans frais : 1-866-578-7777
Télécopieur : (613) 995-6274